



**École doctorale
Pierre Couvrat**
Université de Poitiers

METHODOLOGIE DE LA THESE ET DE L'APRES-THESE

Informations pratiques

Date et lieu

28 novembre 2024 : Salle B 218, Campus
29 novembre 2024 : Salle B 218, Campus

Public

La formation thématique est fortement recommandée pour les doctorants inscrits pour la première fois en 2024/2025, ainsi que pour les doctorants inscrits en deuxième année et qui n'ont pu la suivre l'année précédente. Au-delà, elle perd de sa pertinence.

Elle permet d'obtenir 12 heures de formation doctorale.

Inscriptions

Voir modalités sur le site internet de l'École doctorale

Nous contacter

ED DSP Pierre Couvrat

Hôtel Gracient, 15 bis rue Sainte Opportune, TSA 81000

86073 Poitiers Cedex 9

05 49 45 42 18

ed-droit@univ-poitiers.fr

Voir le programme pages suivantes ↗

Jeudi 28 novembre 2024

Matinée

8h 45 – Petit-déjeuner d'accueil

9 h 00 – Ouverture de la formation

Mme Marguerite CANEDO-PARIS

*Professeur de droit public, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers
Institut de droit public*

LA THESE: DEVENIR UN CHERCHEUR

9h 15 – Méthodologie de la recherche en doctorat

M. Sébastien KOTT

*Professeur de droit public, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers
Institut de droit public*

Mme Laurence LETURMY

*Professeur de droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers
Institut de Sciences criminelles*

12 h 15 – Questions

12 h 30 – Déjeuner organisé par l'Ecole doctorale

Après-midi

LA THESE: PARTIR DE L'EXISTANT POUR FAIRE OEUVRE CREATRICE

14 h 00 – Thèse et plagiat

M. Alexandre ZOLLINGER

*Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit et des sciences sociales –
Université de Poitiers
Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire*

15 h 00 – Questions

15 h 15 – La bibliographie en droit

M. Rémy LERIGNIER

Service d'appui à la recherche – SCD – Université de Poitiers

16 h 45 – Questions

17 h 00 – Fin de la première journée

Vendredi 29 novembre 2024

Matinée

LA THESE: ETRE DOCTORANT

9h00 – Savoir s’organiser...

Mme Marguerite CANEDO et témoignages de doctorants

...quand on est financé pour faire sa thèse: Aziza HOMRANI, *Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire*

...quand on doit travailler pendant sa thèse: Baski DARA, *Institut de droit public*

...quand on fait des TD pendant sa thèse: Brahima CHEIKH, *Institut Jean Carbonnier*

10 h 00 – Questions

10 h 30 – Connaître les codes du monde universitaire

Mme Stéphanie PAVAGEAU

*Maître de conférences en droit public, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers
Institut de droit public*

11 h 30 – Questions

12 h 00 – Déjeuner libre

Après-midi

L'APRES-THESE: ETRE OU NE PAS ETRE DOCTEUR

Etre docteur. Que faire après le doctorat?

14 h 00 – Témoignage (visioconférence). Le contrat post-doctoral et le contrat LRU

M. Jonathan SELLAM

Docteur en droit public

Enseignant contractuel (Loi LRU) à temps partiel à l'Université Paris-Dauphine

Post-doctorant à temps partiel à l'Université de Poitiers

14 h 20 - Questions

Etre docteur. Que faire avec le doctorat?

14h30 La carrière académique:

Mme Hélène BOUCARD

Professeur de droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers

Institut Jean Carbonnier

15h00 L’insertion des docteurs dans la fonction publique non académique :

Mme Aurélie VIROT-LANDAIS

*Maître de conférences en droit public, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers
Institut de droit public*

15h30 L’insertion des docteurs dans le secteur privé

M. Eddy LAMAZEROLLES

Professeur de droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit et des sciences sociales – Université de Poitiers

Institut Jean Carbonnier

16 h 00 - Questions

16 h 15 – Ne pas être docteur... Rebondir, c’est possible!

M. Gilles BAUBE

Accompagnement des doctorants – Université de Poitiers

17:00 – Questions

17 h 30 – Fin de la formation